

**Séance du mardi 21 juillet 2015**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 13/07/2015

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

*L'an deux mille quinze et le vingt et un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Marie Lyse DUNION

**Représentés:**

**Absents:** Françoise MARRONCLE, Roger FRAISSINIE

**Objet: Décision Modificative n°1 - Commune - 2015\_050**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

RECETTES

TOTAL :

0.00

0.00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES

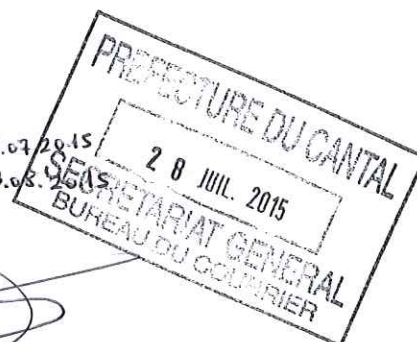
RECETTES

2031 - 186	Frais d'études	10000.00	
2031 - 188	Frais d'études	4200.00	
21534 (041)	Réseaux d'électrification	172.03	
2158 - 187	Autres installat°, matériel et outillage	-12000.00	
10222	FCTVA		2200.00
238 (041)	Avances versées commandes immo. incorp.		172.03
TOTAL :		2372.03	2372.03
TOTAL :		2372.03	2372.03

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 28.07.2015  
et publication ou notification du 03.08.2015



Le Maire,  
A. DUJOLS

